Référence du stage : TT1 (2 jours)

TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES DANGEREUSES
ADR 2023

1. ***OBJECTIFS DU STAGE :***

A l'issue du stage, être capable d'identifier les différentes étapes obligatoires permettant d'effectuer un transport de marchandises dangereuses par route en localisant les informations utiles dans la réglementation ADR et dans l'arrêté TMD. Répondre aux obligations de formation de l'ADR §1.3.

2. ***PUBLIC CONCERNE :***

Services logistiques et de production (laboratoire, conditionnement, expédition) des fabricants, négociants de marchandises classées dangereuses. Fabricants d'emballages et de matériels. Emballeurs professionnels. Transporteurs et transitaires.

PRÉREQUIS :

Fin de scolarité obligatoire

3. ***CONTENU DE LA FORMATION :***

- RISQUES ET DANGERS PRÉSENTÉS PAR LES MATIÈRES DANGEREUSES
  - Les étiquetages de sécurité - Différence entre étiquetage produits et étiquetage transport.
  - Les dangers - Moyens de protection et moyens d'action.
- CLASSES ET GROUPES D'EMBALLAGE
  - Critères et contenu de chaque classe
  - Classement et désignation des mélanges
- L'EMBALLAGE DES MATIERES DANGEREUSES
  - Les emballages, GRV et grands emballages
  - Epreuves et marquage
  - Conditions d'utilisation
  - Le marquage et l'étiquetage des colis et des suremballages
  - Exemptions totales et Quantités limitées
- LES DOCUMENTS DE TRANSPORT
  - Déclaration de marchandises dangereuses
  - Les consignes de sécurité
- TRANSPORT DE COLIS
  - Equipements de base
  - Matériel de première intervention
  - Signalisation et étiquetage
  - Formation des conducteurs
  - Conditions de chargement et déchargement
  - Chargements en commun
  - Exemption d'équipement véhicule (1.1.3.6)

- TRANSPORT EN CITERNES
  - Les citernes - Différents types
  - Agréments – certificats
  - Condition d'utilisation (remplissage)
  - Signalisation et étiquetage
  - Les véhicules homologués
  - Equipements de base et flexibles
  - Matériel de première intervention
  - Formation des conducteurs
  - Conditions de chargement et déchargement

- OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES
  - Responsabilités des intervenants
  - Obligation de formation du personnel
  - Le conseiller sécurité
  - La sûreté : règles générales et matières à haut risque

4. *MOYENS PEDAGOGIQUES :*

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur effectue la formation en visioconférence (TEAMS).

5. *MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI :*

Test d'évaluation des acquis. Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

6. *ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION :*

Formateurs agréés.
Form-Edit est une école enregistrée sous le n° 11 75 28927 75

7. *LA DUREE DE LA FORMATION :*

La formation a une durée de 2 jours soit 14 heures.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION